

Agnès Sinai

Exploitation d'une mine d'uranium à Faléa, au Mali : la mobilisation se renforce

Aux confins sud-ouest du Mali, les habitants de la commune de Faléa restent sur le qui-vive. Forts désormais du soutien de parlementaires européens et des villes de Genève et de Zurich, de plus en plus informés, ils cherchent à faire valoir leurs droits face à l'entreprise canadienne Rockgate, venue fracturer les sous-sols riches en uranium de cette région paisible et très fertile.

LaRevueDurable poursuit l'enquête¹.

Les sondages miniers continuent dans la région de Faléa, à quelques centaines de kilomètres à l'ouest de Bamako, la capitale. Sur place, les géologues de la compagnie canadienne Rockgate prospectent depuis 2007 sans que les élus locaux, les associations et les chefs de village n'aient eu connaissance des termes du contrat que le Gouvernement du Mali a signé avec l'entreprise sise à Vancouver.

Leur déploiement sur le territoire de Faléa s'est fait sans que les habitants aient été consultés. Et les quelque 10 000 villageois concernés sont inquiets des opérations de forage et de carottage qui s'étendent sur 70 km², à des profondeurs de 200 à 300 mètres, choqués aussi des violations du droit du travail pratiquées à l'encontre de journaliers maliens, dont certains n'ont pas de contrat depuis trois ans.

Dépêchée sur place du 20 au 28 mars 2011, une mission scientifique menée par la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad) a établi que Rockgate a entrepris ces opérations de carottage à l'aveuglette, sans mesurer au préalable le niveau de la nappe phréatique, sur des bassins versants et à proximité des puits traditionnels, dont certains ont été souillés.

La composition des produits de fracturation de la roche est inconnue, selon Rockgate

elle-même. Une réunion d'information à Bamako, le 30 mars, en présence des différents services techniques maliens concernés, de l'Association des ressortissants et amis de la commune de Faléa (Aracf), de la Criirad et de Rockgate a confirmé que la société minière travaillait hors des normes maliennes. Les termes de référence de l'étude d'impact confiée par l'entreprise au cabinet Golder Associates n'ont pas été soumis à l'approbation des autorités.

Une certaine opacité entoure l'entreprise Rockgate, dont le site internet vante la découverte sur Faléa d'un uranium de très bonne teneur, même si sa cotation en Bourse a dévisé après la catastrophe de Fukushima. Créée afin de prospecter dans le far west malien, elle prend sur place les allures d'un campement d'une dizaine d'employés occidentaux, alimentés par un groupe électrogène et retranchés derrière des palissades, délibérément coupés de la population locale.

L'avenir de Rockgate dépend de sa capacité à monnayer ses découvertes à des investisseurs plus importants. Selon des sources diplomatiques, la compagnie française Areva ferait partie des intéressés.

Affaire d'Etat

L'affaire est d'autant plus insolite que le président du Mali lui-même, Amadou Toumani Touré, ignorait jusqu'à l'existence des forages d'uranium à Faléa. Sa rencontre officielle avec les eurodéputés écologistes Eva Joly, présidente de la Commission du développement au Parlement européen, et Michèle Rivasi, spécialiste du nucléaire, a déclenché une affaire d'Etat.

Venues à Faléa fin mars à l'invitation de l'Aracf – suite à la lecture des articles de LaRevueDurable ! –, elles ont reçu un accueil populaire chaleureux, scandé de danses locales, de musiques peuls et de masques traditionnels, en présence de plus d'un millier d'habitants. Trois cases traditionnelles toutes neuves avaient été construites pour les accueillir.

Retour dans la capitale, elles ont alerté le président du Mali sur les risques associés à l'exploitation de l'uranium et l'ont incité

à renforcer le code minier et à soutenir un mode de développement plus durable. Le dossier a fait souffler une tempête politique début avril : limogeage du chef de gouvernement Modibo Sidibé et du ministre des Mines Abou Bakar Traore, soupçonnés de conflit d'intérêt avec les firmes minières et de rétention d'information. Trois autres contrats autorisant la prospection d'uranium au Mali auraient été signés avec leur complicité.

Le président Amadou Toumani Touré a dépêché une mission interministérielle à Faléa et promis que, désormais, la population serait consultée. S'agit-il d'un cas de griotage, c'est-à-dire d'une parole sans valeur ?



Many Camara, représentant de l'Aracf, s'en remet à la vitalité démocratique du pays : « Au plan interne, les pouvoirs sont usés et discrédités par la corruption. Dans un pays comme le Mali, l'Etat n'existe pas, car il n'en a pas les ressources. L'avenir passe par les nouvelles dynamiques de la société civile : jeunes, femmes, presse libre, radios associatives, ouvriers en grève sur les sites miniers... »

Prochaine étape : une radio communautaire est en cours d'installation à Faléa grâce au savoir-faire d'une entreprise locale, avec le soutien des villes de Genève et Zurich et du Forum civique européen en la personne de Hannes Lammler. Radio Faléa devrait être opérationnelle en juin 2011. Elle sera gérée par les 21 villages de la commune. De quoi fournir aux villageois une information indépendante des intérêts miniers. ■

¹) LaRevueDurable. Enquête sur l'exploitation des mines d'uranium de Faléa, au Mali, LaRevueDurable avec Agnès Sinai, n° 39, septembre-octobre 2010, pp. 61-67.